

FONDATION C. F. RAMUZ



Rapport annuel 2019

(Période sous rapport : de juin 2019 à la fin mai 2020)

Hommage

L'an dernier, notre Conseil s'était réuni le 6 juin, ignorant que le Prof. Roger Francillon était décédé la veille de notre rencontre annuelle.

Ce rapport-ci s'ouvre donc par un hommage à cette personnalité rayonnante et à ses importants travaux.

Roger Francillon a présidé notre Fondation de 2003 à 2010 et il a notamment codirigé, avec Daniel Maggetti, la monumentale édition critique des Œuvres Complètes de Ramuz, en 29 volumes, entre 2005 et 2013.

Auparavant, il avait également dirigé l'ouvrage collectif qu'est l'indispensable Histoire de la Littérature en Suisse romande, quatre volumes publiés par Payot dès 1996, réédités en un volume en 2015 par Zoé.

Par son entregent et par son autorité morale et scientifique, Roger Francillon a fortement contribué au renom de C. F. Ramuz, tout en éclairant de ses connaissances la littérature romande et la littérature française.

Je vous invite à observer une minute de silence à la mémoire de notre ancien Président, de cet exceptionnel ambassadeur de la culture et de l'humaniste chaleureux qu'était Roger Francillon.

1. Prix de Poésie 2019 et Grand Prix C. F. Ramuz 2020

S'agissant de nos activités, l'année 2019-2020 (période concernée : de juin 2019 à la fin mai 2020), s'est trouvée être à la charnière des deux Prix que nous attribuons, «Le Prix de Poésie C. F. Ramuz», qui se délivre en principe tous les trois ans à un.e jeune auteur.e, et le «Grand Prix C. F. Ramuz», qui est décerné en général tous les cinq ans à un.e écrivain.e reconnu.e. À ces fins, étant donné que les revenus de la Fondation sont modestes, nous avons lancé une campagne de recherche de fonds auprès des institutions et mécènes soutenant la culture romande.

Nous avons eu le plaisir d'obtenir CHF 22.860.-. C'est avec soulagement que nous avons enregistré les soutiens du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC) qui s'est engagé pour CHF 10.000.-, des Fondations Sandoz et Jan Michalski qui nous ont accordé respectivement CHF 5.000.- et CHF 3.000.-, et des Cantons de Genève et Neuchâtel qui ont offert respectivement CHF 3.660.- et CHF 1.200.-.

Nous réitérons dans ce rapport les remerciements que nous avons adressés à ces précieux donateurs qui nous permettent d'assurer le financement prochain du « Grand Prix C. F. Ramuz » (le prix de CHF 15.000.-, ainsi que les frais de la cérémonie de remise du prix).

1.1. Prix de Poésie 2019

Après avoir annoncé le concours de poésie par voie de presse et par des messages particuliers aux revues et sites spécialisés, ainsi que dans les Hautes Écoles romandes, nous avons reçu une trentaine de recueils, un nombre nettement plus modeste (40% de moins) que lors du précédent concours.

Un jury *ad hoc* formé, selon notre Règlement, de deux membres de notre Conseil et d'une personne externe, a examiné les textes qui nous

ont été adressés. Hélas, d'un avis unanime, ces experts n'ont trouvé aucun recueil ayant la qualité et la densité suffisantes pour être honoré cette année-ci. Dans l'histoire de ce Prix créé en 1983, c'est la cinquième fois qu'il n'est pas attribué.

Si les raisons de ces verdicts négatifs ne sont pas exactement les mêmes au fil du temps, les évaluations se rejoignent sur les mêmes points : Bien des recueils soumis sont très convenus, ils ne singularisent pas une voix originale qui exprimerait un rapport inédit au monde et à autrui. Plusieurs autres sont d'abord des exutoires, répondant à un besoin urgent de s'épancher et, de ce fait, ils sont souvent peu soucieux des destinataires, des lecteurs/trices. Certes, des poèmes isolés sont des germes prometteurs, mais ils sont trop rares dans des recueils souvent très minces ou disparates, peu construits.

Ce constat ci-dessus, les candidat.e.s l'ont reçu dans un courrier signé du Président de la Fondation. Un bref communiqué a été adressé à l'ATS, mais à notre connaissance, il n'a pas été repris par la presse régionale.

En vue, déjà, du prochain concours, nous avons aussi rappelé aux candidat.e.s. quelques points de notre règlement ainsi que cette nécessaire précision : «Les textes soumis doivent être aussi aboutis. Si, exceptionnellement, un jury a pu, par le passé, retenir un texte qui n'était pas tout à fait prêt pour l'édition au moment de sa soumission, c'est qu'il avait repéré son potentiel et sa force, ce qui a permis à leur auteur de le retoucher pour l'édition. Tout enrichissante que puisse être cette tâche, ni le jury, ni l'éditeur doivent être cependant être assimilés à des mentors, qui seraient chargés d'aider des germes poétiques à croître jusqu'aux dimensions et aux qualités d'une œuvre publiable...».

Pour favoriser le succès quantitatif et qualitatif du prochain concours, nous allons le lancer nettement plus tôt, puis rappeler une ou deux fois l'échéance et nous allons nous efforcer de multiplier et varier les annonces. Et nous insisterons sur les particularités du concours lequel,

jusqu'à présent, a souvent combiné un Prix avec l'édition du recueil gagnant. De ce fait, le solde de l'argent que nous avons reçu des donateurs (cf. plus haut) pour approvisionner nos deux Prix servira, en complément aux informations sur notre site, à intensifier par annonces et affiches le prochain concours et à en bien préciser les attentes.

1.2. Grand Prix C. F. Ramuz

S'agissant de notre Grand Prix, le jury constitué selon notre Règlement (deux membres du Conseil et trois externes), est actuellement en pleine et fertile cogitation et celle-ci n'a été que peu retardée par le semi-confinement sanitaire du printemps. Les délibérations pour désigner le ou la lauréate devraient être achevées d'ici à l'automne 2020 et le nom de la personne honorée rendu public peu après. Une cérémonie de remise publique du Prix sera également annoncée.

1.3. Vers un financement pérenne des prochains Prix

La campagne de recherche de fonds nous a rappelé combien il est ardu d'obtenir des soutiens de mécènes et d'institutions de plus en plus sollicités. C'est alors avec intérêt que nous avons reçu la proposition que, en sus du montant exceptionnel qu'il nous accordait, le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC) nous a adressée, par sa Cheffe, Mme Nicole Minder, membre de notre Conseil. Le SERAC offre d'approvisionner le Grand Prix quinquennal Ramuz par des versements annuels de CHF 3.000.-.

En contrepartie de son don, le SERAC souhaite que le soutien de l'Etat de Vaud soit mentionné sous l'intitulé du prix et qu'un des cinq membres du Jury puisse être désigné par lui.

Notre Bureau a mesuré le bénéfice évident de cette offre aux modifications d'images introduites par la présence de l'«Etat de Vaud»

en tant que soutien du Prix. Après discussion, le Bureau juge cette présence «peu interventionniste», c'est-à-dire qu'il estime que le climat culturel qui prévaut en Suisse romande est tel que l'origine cantonale d'un écrivain, d'une écrivaine n'est pas un critère pertinent, favorable ou défavorable, à l'attribution d'un Prix à des auteur.e.s reconnu.e.s, quels que soient leur lieu d'origine et leur lieu de vie. Le Bureau a donc accepté avec reconnaissance la proposition du SERAC.

2. Modification de l'article 7 des Statuts de la Fondation

L'article 7 de nos Statuts est celui qui définit la composition et le nombre de membres de notre Conseil qui, jusqu'à présent, se doit de compter vingt et un membres. Parmi eux, treize membres cooptés représentent respectivement la famille Ramuz, puis les entités politiques que sont le Conseil fédéral, les cantons romands, les Municipalités de Lausanne et de Pully, ainsi que des associations culturelles (L'Association des Musées de Pully et l'Association des Autrices et Auteurs de Suisse). Ces treize membres désignent ensuite huit autres membres, dits «libres».

Depuis plusieurs années, nous avons constaté que la taille de ce Conseil est disproportionnée par rapport aux responsabilités et aux tâches des membres. Cet écart entre l'implication active des membres et les activités à promouvoir ou évaluer se traduit par une présence modeste des membres à leur principale obligation, l'Assemblée annuelle, qui n'atteint plus le quorum depuis des années.

Le renouvellement des membres du Conseil est aussi devenu une opération difficile, car, au-delà de la complexité à repérer et à motiver de nouveaux membres, une opération relativement lourde et chère doit être entreprise pour les inscrire auprès du Registre du Commerce.

Pour ces raisons de recrutement et d'admission, notre Conseil est chroniquement en déficit de membres : actuellement, il manque trois

membres à ce Conseil. Enfin, pendant notre recherche de fonds, nous avons reçu un courrier de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) qui souhaite désengager ses membres de leur représentation au sein de notre Conseil.

Ces raisons d'ordre politique, administratif et pragmatique nous ont poussés à réviser l'article 7 de nos Statuts. Nous avons donc rédigé une proposition d'un nouveau Conseil comptant non plus vingt et un, mais neuf membres : cinq représentant toutes les catégories jusqu'ici présentes (la famille Ramuz, le politique, des associations et une institution mais sans plus aucun représentant nominal d'un canton romand), plus quatre autres membres dits libres, sollicités pour leur rôle dans la culture romande.

Cette proposition doit être examinée par l'organe de surveillance des Fondations du Département Fédéral de l'Intérieur.

3. Le nouveau Site web de la Fondation est en ligne

La création du nouveau site a été dirigée par notre Secrétaire Dylan Roth et l'architecture de base a été confiée à un externe. Une fois la maquette choisie et l'organigramme dessiné, votre Président, qui a bénéficié de l'assistance bénévole de son épouse, a toiletté, harmonisé et complété certaines rubriques.

Mis en ligne en avril dernier, ce nouveau site a l'ambition d'être une plate-forme d'information et d'échanges plus vivante que par le passé. Les actualités seront régulièrement mises à jour. Nous avons aussi ajouté une rubrique «Chroniques», à laquelle peut contribuer toute personne qui aimerait associer un aspect de l'œuvre ou de l'image de Ramuz à un commentaire ou une réflexion personnelle.

Ces chroniques peuvent se déposer en tout temps via le formulaire prévu sur le site. Elles seront mises en ligne par les soins du Bureau, qui officie comme instance modératrice.

Comme l'indique notre appel à contribuer qui figure sous l'onglet «Chroniques», la taille, le ton, le style des chroniques sont libres. Les Membres du Conseil, les adhérent.e.s à la Fondation sont évidemment invités à alimenter ces chroniques. Nous allons aussi solliciter des élèves et des étudiants à y contribuer.

4. Soutiens de projets

Le traducteur japonais Takao Sahara, qui souhaite publier un 4^e volume de textes traduits en japonais de Ramuz, a obtenu un soutien de CHF 500.-.

Il n'y a pas eu d'autres demandes de soutien dans la période sous rapport.

5. Actualités ramuziennes (avec implication des membres du Bureau)

À l'automne 2019 ont commencé les travaux de rénovation et de transformation de «La Muette» qu'entreprennent les héritiers de Ramuz. Dès leur achèvement, le bureau de Ramuz deviendra le lieu emblématique des activités d'un comité scientifique et d'une équipe muséale qui travailleront à maintenir présents les écrits et la pensée de Ramuz. La fondation «La Muette», établie par convention entre les héritiers de Ramuz et la Ville de Pully chapeautera ces activités.

Sur une initiative de la famille Ramuz, quatre bouteilles de vin à l'effigie de C. F. Ramuz sont prêtes à être proposées au public. Un rouge (cornalin) et un blanc ont été élevés et mis en bouteilles par la

Cave Pascal Bonvin à Vaas/Flanthey (VS). Un blanc et un rouge (Plan Robert) élevés et mis en bouteilles par Louis Fonjallaz, à Epesses sont de même dédiés à C. F. Ramuz.

Une petite fête publique saluera ces deux créations. Pour chaque bouteille vendue, 1 franc reviendra à la Fondation C. F. Ramuz.

La famille Ramuz continue de soutenir par un prix la qualité des travaux littéraires d'étudiant.e.s du Gymnase Piccard, en collaboration avec le Prof. Olivier Blanc.

Du 30 juin au 8 septembre 2019, l'exposition *Ramuz – au cœur de la peinture suisse*, à la Fondation Edouard Vallet, à Vercorin, a présenté une quarantaine d'œuvres d'artistes suisses que Ramuz a commentés dans ses chroniques ou... oubliés.

Grâce à l'amabilité de la famille Ramuz, des œuvres égarées ou jusqu'ici inconnues ont pu être accrochées.

À cette occasion, un livret a été publié : Michel Luisier (dir.), *Ramuz – au cœur de la peinture suisse*, Vercorin, Fondation E. Vallet, 2019. Il compte trois articles : Michel Luisier, «Lien et continuité», p. 3 ; Christophe Flubacher, «Etre grand dans un petit pays», pp. 4-9 ; Noël Cordonier, « “Si j'ai des maîtres, c'est chez les peintres” », pp. 12-16.

Le 15 août, dans le jardin de la même Fondation Vallet, à Vercorin, *La Suisse n'existe pas ! Débat autour de l'identité nationale, Hier et aujourd'hui*.

La table ronde, modérée par Christophe Flubacher (historien de l'art et commissaire de l'exposition), a réuni Sylviane Dupuis (dramaturge, poète, essayiste et critique, spécialiste de Ramuz), Alain Clavien (Prof. d'histoire contemporaine à l'Uni de Fribourg), Noël Cordonier (Prés. de la Fondation C. F. Ramuz) et Pierre Alain Crettenand (expert en art suisse).

Le 14 décembre 2019, à la Fondation Opale, à Lens, une table ronde a été organisée sur *Les Mythes fondateurs de notre rapport à la nature*. Elle a été animée par Eric Nanchen, Directeur de la Fondation pour le Développement Durable des régions de Montagne (FFDM), avec la participation de Georges Petitjean, Conservateur à la Fondation Opale, du Père Etienne Catzeflis et de Noël Cordonier, Président de la Fondation Ramuz.

Des extraits d'œuvres de Ramuz (*Le village dans la montagne*) et de Corinna S. Bille («Ulysse») ont été lus par le comédien Pierre-Isaïe Duc pour contribuer aux débats.

À l'initiative de Christophe Brossard, Noël Cordonier était pressenti pour donner une conférence sur Ramuz, le 31 mars 2020, aux étudiants de maturité du Lycée St.-Charles de Porrentruy. L'agent perturbateur de 2020 a renvoyé la conférence à une date ultérieure...

6. Actualités ramuziennes diverses

6.1. Enseignement et recherche & livres, revues, articles...

Charles Ferdinand Ramuz, silence(s), bruit(s), musique(s), Actes numériques du colloque organisé par Sylviane Dupuis et Martin Rueff, à l'Université de Genève, les 12 et 13 octobre 2017, accessible en ligne sur [fabula.org](https://www.fabula.org) depuis février 2019.

(<https://www.fabula.org/colloques/sommaire5895.php>)

Au Congrès de la Société d'étude de la littérature de langue française, réuni à l'Université de Caen, du 12 au 14 septembre 2019, Jean-Louis Pierre a apporté une communication intitulée «Ramuz : “langagement” et questionnements».

Au semestre d'automne 2019, le Prof. Daniel Maggetti (Unil) a donné un séminaire sur le récit de Ramuz, *Jean-Luc persécuté*, aux étudiants de première année de Bachelor.

Dans leur préface à Suzanne Bochatay-Crettex, *Maurice Zermatten. Trajectoires correspondantes*, Genève, Fondation Bodmer & Slatkine, 2019, pp. 9-11, Jérôme Meizoz et François Vallotton mentionnent et mettent en rapports Ramuz.

Stéphane Pétermann, *C. F. Ramuz, Sentir vivre et battre le mot*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romandes, coll. «Savoir suisse», 2019.

Stéphane Pétermann, *Ramuz, L'écriture comme absolu*, Gollion, Infolio, coll. «Presto», 2020.

Dans sa préface à Oscar Peer, *Coupe sombre*, Genève, Zoé Poche, 2020, pp. 3-6, Jérôme Meizoz mentionne et met en rapports Ramuz.

Le Bulletin 40 de la *Société Les Amis de Ramuz* a été publié au printemps 2020. Il contient notamment : des «Actualités ramuziennes» ; un dossier «Autour du Cinéma», avec deux articles de Gérard Poulouin (sur Benjamin Fondane, sur *Rapt* et la réception de ce film) et un de Liliane Jouannet à propos de *L'Amour du Monde* ; l'article d'Alexandre Moatti, «La critique de la modernité technique chez C. F. Ramuz», paru précédemment dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 118^e année, n° 2, avril-juin 2018, est reproduit dans ce bulletin ; l'article de Jessie Vergères, «Image et expérience de la montagne chez Ramuz : un regard à travers quelques nouvelles» ; ainsi que seize lettres de Ramuz à Gérard Buchet.

6.2. Spectacles, presse, blogs...

[Référence absente du rapport 2018] :

Le mercredi 6 février 2019, à la Cinémathèque Suisse de Lausanne, le cinéaste Michel Van Zele a présenté «Les Aventures de *Histoire de soldat*», son documentaire dans lequel il transpose l'alchimie littéraire et musicale entre Stravinsky et Ramuz :

Michel Van Zele, «Les Aventures de *Histoire de soldat*», documentaire produit par Louise Productions Vevey et Seppia Film, documentaire, 52 minutes.

La grande peur dans la montagne, texte lu par Pierre-François Garel, 1 CD MP3, 4h58, Editions Thélème, 2019.

Du 23 août 2019 au 8 septembre 2019, le Théâtre de Carouge a joué *La Grande Guerre du Sondrebond*, la pièce en vers libres de Ramuz, datant de 1906.

Créé par le Théâtre de Carouge, dans une mise en scène de Robert Sandoz, avec Carine Barbey, Jacques Michel, le spectacle a été donné dans les communes genevoises de Bernex, Choulex, Confignon et Veyrier.) Une tournée romande est prévue.

Du 14 janvier au 26 janvier 2020, Thierry Romanens a joué *Et j'ai crié Aline*, une adaptation libre du roman de Ramuz de 1905.

Dans une co-mise en scène de Robert Sandoz, avec le trio Format A'3, le spectacle a été créé au Théâtre Kleber-Méleau de Renens, puis joué au Théâtre Nuithonie (Fribourg), au Théâtre Nebia (Bienne) et au Théâtre Forum Meyrin (Genève).

Dès qu'il a atteint l'Europe, le Covid-19 a rappelé dans les réflexions et questionnements publics le thème très ramuzien des pandémies, des cataclysmes ou encore de l'apocalypse :

Grégoire Gonin, «Ramuz, présence prémonitoire à l'ère des catastrophes», *24 Heures*, 30.03.2020, p. 2. (Principalement sur *Présence de la mort*).

Daniel Maggetti, interviewé par Julien Burri, «Quand l'épidémie inspirait Ramuz», *Le Temps*, 11 avril 2020. (Principalement sur *Les Signes parmi nous*).

Noël Cordonier, «*Présence de la mort* commente l'actualité», Site de la Fondation C. F. Ramuz, 22 avril 2020.

6.3. Rééditions d'œuvres de Ramuz

Taille de l'homme, Intro. Reynald Freudiger, Genève, Ed. Zoé Poche, «Petite bibliothèque ramuzienne», 2019.

La beauté sur la terre, Intro. Christian Morzewski, Genève, Ed. Zoé Poche, «Petite bibliothèque ramuzienne», 2019.

Les signes parmi nous, Intro. Gilles Philippe, Genève, Ed. Zoé Poche, «Petite bibliothèque ramuzienne», 2019.

Posés les uns à côté des autres, Intro. Rudolf Mahrer, Genève, Ed. Zoé Poche, «Petite bibliothèque ramuzienne», 2020.

Symétrie, L'enfant, Chant de Pâques, Préf. Jean-Louis Pierre, Loches, Editions la Guêpine, «La petite guêpine», 2020.

7. Projets et objectifs

Sur le plan administratif, le Bureau souhaite faire aboutir l'adoption d'un Conseil de Fondation plus resserré et de ce fait plus impliqué. Ces démarches en vue de la modification du Conseil se feront sous le regard du Département Fédéral de l'Intérieur et si cette possibilité de refonte se concrétisait, les actuels membres du Conseil seraient les premiers à être interrogés sur leurs vœux, de continuer ou non à participer au Conseil remodelé.

Avec son nouveau site web, la Fondation dispose désormais d'une plateforme permettant d'informer plus largement, d'être plus réactive et d'installer des échanges avec toutes les personnes intéressées par Ramuz et la culture vivante. Nous travaillerons à cette fin avec l'espoir de mettre en contact toutes les générations.

L'un des rôles du site sera d'héberger et de diffuser toutes les informations en rapport avec le prochain colloque international qui se tiendra au Centre Culturel Les Arsenaux, à Sion les 22 et 23 septembre 2021 sur le thème «*Ramuz et la nature : perceptions et interdépendances*».

Ce colloque se déroulera les deux jours précédant le Festival du Livre Suisse dans le même lieu, ce qui offrira la possibilité d'interactions entre les spécialistes de Ramuz, les écrivains et les éditeurs suisses et le public : tel est en tout cas l'intention commune des organisateurs. Des échanges et collaboration sont aussi prévus avec des Ecoles secondaires valaisannes.

Au terme de ce rapport, il me reste à remercier les membres du Bureau pour leur travail, leur engagement et la cordiale ambiance dans laquelle nos activités s'effectuent. Et à remercier les membres du Conseil de leur présence.

Pully, le 23 septembre 2020
Le Président de la Fondation C. F. Ramuz,

Noël Cordonier

8. Comptes Annuels 2019

Bilan au 31 décembre 2019

<u>ACTIF</u>	<u>31.12.2019</u> CHF	<u>31.12.2018</u> CHF
<u>Actifs circulants</u>	<u>263'859.77</u>	<u>238'874.62</u>
<i><u>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</u></i>	<u>263'273.47</u>	<u>238'326.87</u>
Compte de chèques postaux	3'769.97	2'876.22
B.C.V. : c/portfolio	5'013.55	4'413.50
B.C.V. : c/c "Grand Prix Ramuz"	16'199.75	0.60
B.C.V. : c/c Chantier Ramuz	11'356.20	11'357.05
Dossier "Titres"	226'934.00	219'679.50
<i><u>Actifs de régularisation</u></i>	<u>586.30</u>	<u>547.75</u>
Impôt anticipé	586.30	547.75
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>263'859.77</u>	<u>238'874.62</u>

PASSIF**Capitaux étrangers****72'206.15****56'007.00***Capitaux étrangers à court terme**16'200.00**0.00*Provision Grand Prix et Prix de
poésie

16'200.00

(Soutiens reçus en
2019)*Capitaux étrangers à long terme**56'006.15**56'007.00*

Fonds du Centenaire

44'649.95

44'649.95

Fonds "Chantier Ramuz"

11'356.20

11'357.05

Fortune de la Fondation**191'653.62****182'867.62**

Pertes & Profits

41'124.61

32'338.61

Capital

150'529.01

150'529.01

TOTAL DU PASSIF**263'859.77****238'874.62**

Pertes et Profits reporté

	<u>2 0 1 9</u> CHF	<u>2 0 1 8</u> CHF
Solde au 1er janvier	32'338.61	49'520.33
Résultat de l'exercice	8'786.00	-17'181.72
<u>Solde au 31 décembre</u>	<u>41'124.61</u>	<u>32'338.61</u>

Comptes de résultats

<u>PRODUITS</u>	<u>2 0 1 9</u> CHF	<u>2 0 1 8</u> CHF
Cotisations, dons, ventes diverses	2'550.00	2'915.00
Soutiens	16'200.00	
Intérêts sur disponibilités et titres	1'675.00	1'565.00
Variation de cours (titres)	7'254.50	0.00
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	<u>27'679.50</u>	<u>4'480.00</u>
<u>CHARGES</u>		
Frais généraux	2'399.50	2'048.97

Site Internet	hébergement	130.70	88.35
Frais du bulletin		163.30	5'201.90
Subsides		0.00	3'000.00
Attribution provision (Grand Prix et Prix de Poésie)		16'200.00	0.00
Variation de cours (titres)		0.00	11'322.50
<u>TOTAL DES CHARGES</u>		<u>18'893.50</u>	<u>21'661.72</u>
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>8'786.00</u>	<u>-17'181.72</u>